

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Infass : la nouvelle directrice entend poursuivre la réforme

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

AU lendemain de sa nomination en Conseil des ministres, le 6 septembre dernier, la nouvelle directrice générale de l'Institut national de formation d'action sanitaire et sociale (Infass), Caroline Mimboui Nguema, a officiellement été installée dans ses fonctions vendredi. C'était au siège dudit établissement de formation par le secrétaire général du ministère de la Santé, Patrice Ontina. Noëlle Avomo Obame Ella Obounou, qui était en fonction depuis 2015, a dressé le bilan de son action à la tête de l'Infass. Selon elle, "nous laissons cette administration avec un sentiment de satisfaction et de devoir accompli, tout en sachant qu'aucune œuvre humaine n'est parfaite, ni achevée". Pour sa part, la nouvelle directrice a souligné son engagement à poursuivre les réformes en cours. "Nous devons relever le défi de l'adéquation formation-emploi. Les plus hautes autorités du pays tiennent à ce que l'offre d'emploi soit armée à la formation. Et à l'ère du Plan d'accélération de la transformation (PAT) et selon les recom-

mandations du ministre de la Santé, il est crucial de mettre en œuvre la réforme. Ma mission est de poursuivre cette réforme qui avait été engagée par mon prédécesseur. Celle-ci devra se faire aussi bien au niveau de la gouvernance de l'institut que pour le mode pédagogique. Il faudra revoir les filières adaptées et les curricula y relatifs". Pour rappel, l'Infass est un établissement de formation initiale et continue. Il a pour mission de former un personnel autonome soignant apte à répondre aux besoins de santé des personnes et des communautés.

Selon elle, "nous laissons cette administration avec un sentiment de satisfaction et de devoir accompli, tout en sachant qu'aucune œuvre humaine n'est parfaite, ni achevée".



Une phase de la cérémonie d'installation de la nouvelle directrice de l'Infass, vendredi.



Banque des États de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°02

Sélection internationale restreinte avec présélection ouverte n°122/BEAC/SG-DPMG/SIRP/Ser/2021 pour la réalisation des études architecturales et techniques ainsi que la confection d'une maquette en vue de la construction d'une Agence de la BEAC à Mouila

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine immobilier, la Banque des États de l'Afrique Centrale souhaite recruter une entreprise spécialisée en vue de la réalisation de toutes les études architecturales, techniques et la confection d'une maquette en vue de la construction de sa nouvelle Agence à Mouila.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM 18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

Services Centraux, Direction Générale de l'exploitation, CGAM, 14^{ème} étage, Porte 14.12

☎ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN

☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 Postes 5452, 5431, 5412 ou 5403

☎ : (+237) 222 23 33 29

✉ : cgam.sex@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée au paiement de la somme non remboursable de **deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA** ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception de celui du Bureau de Paris.

Les candidatures conformes au règlement particulier de la présélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard **le jeudi 07 octobre 2021 à 12 heures** (heure de Yaoundé).

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

Services Centraux, Bureau d'Ordre, 15^{ème} étage, porte 15.01

☎ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les candidatures seront ouvertes le **jeudi 07 octobre 2021 à 13 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. La séance ne sera pas publique en raison des contraintes qu'imposent la lutte contre la propagation de la COVID-19.

Yaoundé, le 17 SEP 2021

Le Président de la Commission,